



Forum Politique pour le Développement

Forum Politique pour le Développement : événements virtuels 2020

Aperçu

Le FPD organisera une série de discussions virtuelles pour veiller à ce que les points de vue de ses nombreuses parties prenantes soient exprimés et pris en compte alors que l'UE fait face à la pandémie de COVID-19, renforce ses engagements en faveur de l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris, externalise ses grandes priorités (le pacte vert pour l'Europe, numérisation, croissance durable et emplois, migration, gouvernance, paix et sécurité) et entame le nouveau cycle de programmation. Alors que les populations du monde entier se remettent de la crise sanitaire actuelle et tentent de « reconstruire en mieux », le FPD prévoit d'organiser une série de discussions virtuelles aux niveaux régional et mondial afin de donner un aperçu de la prochaine phase de programmation de l'UE.

La réunion mondiale 2020 du FPD, qui devait se tenir en mars dernier, a été annulée en raison des restrictions imposées pour contenir la propagation du coronavirus. Les thèmes retenus initialement pour le programme de cette réunion étant d'autant plus pertinents en raison de la crise de la COVID-19, les participants à ces discussions virtuelles se pencheront sur l'approche à adopter pour garantir la prise en compte de ces sujets dans l'exercice de programmation actuel, ainsi que des contributions reçues à l'issue d'une consultation menée par le FPD auprès de plus de 360 membres et de leurs affiliés en avril et mai 2020. Dans cette optique, les discussions virtuelles du FPD doivent être considérées comme faisant partie d'un processus de consultation plus large qui ira au-delà des sessions de deux heures et s'appuiera sur d'autres moyens (envoi de contributions écrites par courrier électronique, documents collaboratifs en ligne, etc.) afin de tirer parti des connaissances des réseaux du FPD.

Thèmes

Dans ce contexte, certains aspects qui sont depuis longtemps des sources de préoccupation pour les membres du FPD doivent être abordés dans une perspective régionale afin d'identifier les thèmes et les modalités les plus pertinents pour les membres du forum dans le monde entier.

1. La hausse des inégalités à la lumière de la crise sanitaire actuelle et des réponses nationales à la situation d'urgence. Les premiers résultats de la consultation 2020 du FPD offrent diverses perspectives quant aux effets immédiats de l'urgence sanitaire sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), l'environnement favorable et l'importance des partenariats multi-parties prenantes. Si les impacts sur les différents ODD ont été mis en évidence, notamment en ce qui concerne les moyens de subsistance, la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'éducation et l'égalité des sexes, l'exacerbation des inégalités constatée par la plupart des membres ayant participé à la consultation dans la

situation actuelle aggrave les effets négatifs et risque d'entraîner des difficultés pour de nombreuses personnes. Cette discussion mettra en évidence la nécessité de reconstruire en mieux et d'avoir une économie au service des personnes et cherchera à identifier de quelle façon ces questions peuvent être abordées dans la politique de partenariat international et la programmation de l'UE. Les participants examineront également dans quelle mesure les partenariats multi-parties prenantes peuvent jouer un rôle dans la lutte contre les inégalités.

2. Les priorités de la Commission européenne qui ont été davantage légitimées à travers la crise actuelle : le pacte vert pour l'Europe, la numérisation, une économie au service des personnes. Ces priorités ont gagné en importance compte tenu de la crise du coronavirus. Dans le cadre de la consultation, plusieurs membres ont insisté sur la nécessité de maintenir le cap et de prendre l'initiative d'accélérer la mise en œuvre du pacte vert, tandis que d'autres ont noté que les restrictions de mouvement et de rassemblement ont renforcé les effets négatifs et positifs que peut avoir la numérisation. À l'heure où nous devenons plus dépendants de la technologie, comment pouvons-nous garantir un accès équitable et abordable pour tous ? Dans quelle mesure un/des accord(s) vert(s) avec les pays partenaires peut/peuvent-il(s) ouvrir la voie à l'équité sociale et à la prospérité ? Comment les institutions démocratiques peuvent-elles garantir que les acteurs du développement opèrent dans un environnement favorable qui protège les droits de l'homme ? Comment les partenariats multi-parties prenantes peuvent-ils contribuer à une vision commune sur la manière de bâtir « une économie au service des personnes » ? Comment la coopération au développement de l'UE avec les pays partenaires peut-elle soutenir un tel changement en mettant particulièrement l'accent sur la création d'emplois décents et la responsabilité des entreprises en tant qu'outils de lutte contre les inégalités ?
3. L'UE est sur le point de lancer son exercice de programmation pour la période 2021-2027 parallèlement aux négociations sur le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) et l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVDCI) proposé. Malgré la pandémie de coronavirus et ses conséquences, en particulier sur les inégalités, les priorités générales de l'UE pour la prochaine période de programmation, qui reflètent les intérêts et les valeurs de l'UE et découlent des priorités politiques de la Commission européenne, demeurent valables en tant qu'orientations stratégiques et références pour l'engagement de l'Union auprès de ses partenaires. En ce qui concerne l'instrument de financement extérieur de l'UE, l'IVDCI proposé prévoit de consacrer au moins 25 % de ses dépenses au changement climatique et 10 % aux questions de migration. Il prévoit également qu'au moins 20 % des dépenses relevant de l'APD seront dédiées au développement humain. Cela devrait également faciliter la mobilisation d'investissements publics et privés pour le développement durable en augmentant le financement mixte et les garanties. L'Union européenne et les États membres travailleront plus efficacement ensemble dans le cadre d'une approche renforcée baptisée « Équipe Europe » reposant sur une programmation et une mise en œuvre communes. Le processus de programmation sera accompagné de consultations intensives avec les pays partenaires, la société civile, les jeunes, les autorités locales, le secteur privé, les syndicats et d'autres acteurs aux niveaux mondial et national afin de garantir un dialogue inclusif et participatif avec les organisations de la sociétés civiles (OSC) et les autorités locales (AL) concernant l'élaboration, la mise en œuvre,

le suivi et l'évaluation des politiques de coopération au développement de l'UE. Nous verrons dans quelle mesure le rôle des réseaux régionaux et mondiaux d'OSC et d'AL peut être renforcé pour compléter, coordonner et accroître l'impact de leurs membres nationaux sur le développement.

Calendrier

17-24 juillet

Discussions régionales avec les membres régionaux du FPD.

L'équipe d'assistance technique animera une réunion d'une durée de 2 heures environ pour chaque région : Afrique ; Asie et Pacifique ; Amérique latine ; et Europe et voisinage (combinée).

Lancement du processus pour les contributions écrites.

Septembre

Collecte, compilation et publication des contributions écrites.

Réunion du FPD avec la DG (à confirmer le 15 septembre).

Discussion virtuelle axée sur les thèmes mentionnés ci-dessus et visant à intégrer ce que nous savons de la « nouvelle réalité » dans la prochaine phase de programmation.

Septembre-novembre

Discussions de suivi et contributions (à prévoir).

Méthodologie

Discussions régionales de 2 heures au maximum animées par un modérateur. Les participants recevront des informations de référence pour orienter les débats qui leur permettront de commencer à préparer leurs contributions écrites. Les questions seront finalisées sur la base des conversations autour des contributions axées sur les résultats, du point de vue de la programmation :

1. Quels sont les recommandations et les principaux enjeux que vous intégreriez dans la programmation de l'UE, y compris les questions thématiques les plus pertinentes pour votre région ?
2. Quels aspects des priorités de l'UE, telles que l'économie au service des personnes, le Pacte vert ou la numérisation, sont particulièrement pertinents pour aller de l'avant et « reconstruire en mieux » ?
3. Comment envisagez-vous le rôle des partenariats multi-parties prenantes pour lutter contre cette hausse des inégalités (donner si possible des exemples spécifiques) et promouvoir les priorités de l'UE ? Quelles modalités de mise en œuvre l'UE pourrait-elle promouvoir pour accroître la coopération entre les différentes parties prenantes ?

Compte tenu de l'ampleur et de la profondeur des thèmes à aborder, les discussions régionales du FPD serviront essentiellement à situer le cadre du débat et seront complétées par les contributions écrites des participants. Toutes les contributions recueillies sur ces questions seront traitées et structurées autour d'un ensemble de recommandations du FPD pour la programmation de l'UE qui prendront en compte les aspects uniques de chaque région.

Les contributions écrites seront acceptées.

Participants : membres du FPD dans chaque région (et éventuellement membres de leurs

réseaux si un plus grand nombre de participants est nécessaire). Nombre de participants limité (20 au maximum) pour la discussion, qui sera animée par l'équipe du FPD. Les membres du FPD participant aux discussions régionales pourront impliquer leurs réseaux en exposant leur point de vue par le biais de contributions écrites.

Réunion mondiale de 2 heures animé par un modérateur, avec interprétation à distance (en FR et ES). Parmi les participants figureront le directeur général de la DG DEVCO, Koen Doens, les coprésidents du FPD issus de la société civile et d'autorités locales, le représentant de la DG DEVCO pour la programmation, ainsi que des représentants régionaux du FPD (compte-rendu des groupes de discussion régionaux).

Tous les membres du FPD seront invités à participer à ces discussions. Par conséquent, il conviendra d'attribuer à l'avance des tours de parole à la suite du débat et de décider de la méthodologie à adopter pour répondre aux questions. Ces échanges pourraient être enregistrés et largement diffusés (voire publiés sur la plate-forme cap4dev).